



Mieux comprendre votre facture d'eau

Le relevé de votre compteur d'eau est réalisé une fois par an. Si vous n'avez pas opté pour le paiement par mensualisation, vous recevez 2 factures par an :

- une sur estimation
- une sur relève

Les Coordonnées de contact :

- Les services d'eau ou d'assainissement pour toutes demandes administratives ou techniques,
- Le Service de Gestion Comptable des finances publiques pour le paiement des factures

La date de prochain relevé de compteur et de votre prochaine facture

Votre échéancier si vous choisissez de mensualiser le paiement de vos prochaines factures

Les codes pour accéder la 1^{ère} fois à votre compte eServices vous permettant de payer votre facture en ligne, télécharger un duplicata, et réaliser de nombreuses démarches en ligne

Nantes Métropole
44223 Nantes cedex 9
SIREN 244 400 404
N° TVA intracommunautaire : FR 9K 244 400 404
ICS : FR07EAU4465969

Service Eau Potable :
100 Bd de Gestière 44223 NANTES Cedex 9
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Tel. 02 40 18 88 00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h
Urgences : 24h/24 et 7/7
https://metropole.nantes.fr/propreteteur-eau

Service Assainissement :
Tel. 02 40 18 88 00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
https://metropole.nantes.fr/propreteteur-assainissement

Recouvrement :
Service de Gestion Comptable de Nantes
S. rue Pierre Chénier - 44030 Nantes Cedex 1
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
sgc.nantes@dgfip.finances.gouv.fr

Service Eau Potable :
100 Bd de Gestière 44223 NANTES Cedex 9
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Tel. 02 40 18 88 00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h
Urgences : 24h/24 et 7/7
https://metropole.nantes.fr/propreteteur-eau

Service Assainissement :
Tel. 02 40 18 88 00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
https://metropole.nantes.fr/propreteteur-assainissement

Recouvrement :
Service de Gestion Comptable de Nantes
S. rue Pierre Chénier - 44030 Nantes Cedex 1
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
sgc.nantes@dgfip.finances.gouv.fr

Evolution de votre consommation

24/06/2024	58 m³
15/06/2023	60 m³
17/06/2022	69 m³
02/07/2021	90 m³

Echéancier de vos prélèvements

10/09/2024	20,00 €
10/10/2024	20,00 €
10/11/2024	20,00 €
10/12/2024	20,00 €
10/01/2025	20,00 €
10/02/2025	20,00 €
10/03/2025	20,00 €
10/04/2025	20,00 €
10/05/2025	20,00 €
10/06/2025	20,00 €
10/08/2025	Solde *

* Solde équivalent au montant d'un acompte ajusté après relève de votre compteur.

Produit et distribution de l'eau potable > 110,76 HT
Collecte et traitement des eaux usées > 83,74 HT
Contrôle du système d'assainissement individuel >
Contributions aux organismes publics > 26,68 HT

Total en euros TTC > **237,54**
dont TVA 16,36
Montant déjà prélevé : 189,00
Reste à payer (sous réserve du paiement de tous les acomptes) : **48,54**

Compte à débiter : FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX BICXXXXXXXXXXXX
Référéntiel unique de mandat : FR07EAUXXXXXXXXXXXX
Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires (SEPA), vos prélèvements sont désormais effectués sous le Référéntiel Unique de Mandat (RUM) indiqué ci-dessus. Les modalités de prélèvements restent inchangées et vous n'avez aucune démarche à effectuer.

E-SERVICES
N° dossier : XXXXXX
Code confidentiel : XXXXXXXXX

Vous êtes prélevé automatiquement. En cas de changement de coordonnées bancaires ou pour interrompre votre prélèvement pour les prochaines factures, contactez-nous au 02 40 18 88 00.

Titre Interbancaire de paiement
Mandat de prélèvement SEPA ponctuel - en argent ou formulaire de mandat - vous autorisez MONSIEUR XXXXXXXX à prélever sur votre compte bancaire le montant de votre facture d'eau potable et d'assainissement. Ce mandat est valable jusqu'à la date indiquée. Vous pouvez à tout moment interrompre ce mandat de prélèvement par un prélèvement de résiliation. Vous pouvez également à tout moment modifier vos coordonnées bancaires. Ce mandat est soumis à la réglementation européenne relative aux virements instantanés. Le présent document a pour objet de vous informer de vos droits et de vos obligations en matière de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature est requise pour valider, à réception, votre compte pour le mandat instantané.

TIP SEPA
ICS : FR07EAU4465969
Référéntiel : 4422344196524024990105
Créancier : Nantes Métropole
Montant : 48,54 €

IBAN : FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Titulaire du compte : XXXXXXXX XXXXXXXXXX

Votre référence abonné a rappeler dans toutes vos correspondances

Le nom de l'abonné et l'adresse du compteur

Le destinataire et payeur de la facture

Le type de facture, Estimée ou Réelle suite à la relève du compteur d'eau une fois par an

Le Titre Interbancaire de paiement à retourner signé accompagné d'un RIB si vous optez pour ce moyen de paiement



Choisissez votre solution de paiement

La régie de l'eau et de l'assainissement de Nantes Métropole assure la relève des compteurs qui permet de calculer la facture. Le paiement s'effectue auprès du Service de Gestion Comptable du Trésor Public.



Rendez-vous sur les eServices pour adhérer au prélèvement

Choisissez votre moyen de paiement parmi différentes solutions qui s'adaptent à vos habitudes :

 eTIP Titre Interbancaire de Paiement	 CARTE BANCAIRE en ligne	 CHÈQUE	 ESPÈCE (dans la limite de 300€ auprès d'un buraliste ou partenaire agréé)
PRÉLÈVEMENT BANCAIRE			
2X / an 1 facture sur estimation, 1 facture sur relève	 mensuel 1 facture, 10 prélèvements / an qui s'ajustent à votre consommation		



Vous déménagez ?

Pensez à nous informer de votre départ du logement en nous indiquant :

- votre nouvelle adresse,
- la date et le relevé d'index de votre compteur,
- les coordonnées du nouveau locataire ou propriétaire.

Nota : vous êtes responsable de votre abonnement et des éventuelles factures qui suivront, si vous ne nous signalez pas votre départ du logement.

Vous pouvez réaliser ces démarches en vous connectant sur <https://eservices.nantesmetropole.fr>, ou en contactant le Centre de Relation Usagers au 02 40 18 88 00 du lundi au vendredi de 8h à 18h.